

Ukraine : ouverture d'un centre de collecte et organisation d'un rassemblement

La Ville de Colomiers poursuit sa mobilisation en faveur de l'Ukraine. En soutien aux Ukrainiennes et aux Ukrainiens, l'éclairage de l'Hôtel de ville est aux couleurs du pays depuis le 1er mars 2022, tandis que deux drapeaux ukrainiens flottent sur la façade.

Afin de montrer **l'attachement de la commune aux valeurs de démocratie, de respect mutuel et de paix**, **samedi 5 mars 2022 à 11h45**, un **grand rassemblement** sera organisé place Alex-Raymond qui sera rebaptisée symboliquement "place Maïdan" pour l'occasion.

Centre de collecte solidarité Ukraine

En parallèle, dans le cadre d'un partenariat entre l'Association des maires de France et la Protection civile, la Ville de Colomiers ouvre un "Centre de collecte solidarité Ukraine", afin de recueillir les dons des Columérines et des Columérins.

*"Dans ce contexte, il nous semble indispensable de nous mobiliser pour **apporter de l'aide aux victimes en répondant aux besoins des organisations humanitaires et pour coordonner les élans de générosité des habitantes et des habitants, et des professionnels du territoire**",* complète Mme Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole.

Le "Centre de collecte solidarité Ukraine" sera situé avenue Yves-Brunaud, au Complexe sportif de Capitany, dans les locaux du centre de vaccination Covid-19 qui a été mis en sommeil le 26 février dernier. Les Columérines et les Columérins pourront s'y rendre **à partir du vendredi 4 mars** pour y déposer leurs dons :

o Les mercredis de 14h à 18h

o Les vendredis de 14h à 18h

o Les samedis de 9h à 12h

Afin que la collecte soit efficace et réponde aux besoins des organisations humanitaires, [une liste précise de fournitures](#) a été établie par la Protection civile :

o **Équipements logistiques** : lits de camps, sacs de couchage, couvertures de survie, matériel électrique (rallonge, projecteur, générateur, lumière).

o **Produits d'hygiène** : gels et savons corps, brosses à dents, dentifrices, couches et lait maternisé, médicaments (non périmés), rasoirs, mousse à raser, serviettes hygiéniques.

o **Matériel de secours** : gants à usage unique, masques chirurgicaux, matériel de suture, blouses médicales, bandages élastiques, garrots, lecteurs à glycémie, pansements hémostatiques, pansements, solutions antiseptiques, matériel médical (respirateurs, défibrillateurs, moniteurs...).

Mobilisation de la réserve citoyenne

Le fonctionnement du Centre de collecte solidarité Ukraine sera coordonné par le personnel municipal, sous le pilotage de M. Arnaud Simion, 1er Adjoint à Mme le Maire délégué aux Solidarités, avec la participation de bénévoles columérins. *"L'élan de solidarité des Columérines et des Columérins depuis le début de la crise sanitaire, notamment lors de la distribution des masques, nous a incités à créer une réserve citoyenne : ce projet ne devait entrer dans sa phase opérationnelle qu'à l'été 2022, mais la guerre en Ukraine nous invite à anticiper le lancement de cette action, en créant dès à présent la réserve citoyenne",* précise M. Arnaud Simion.

Concrètement, les Columérines et les Columérins qui souhaiteraient se mobiliser bénévolement durant les horaires d'ouverture du centre de collecte sont invités à se faire connaître en envoyant un email à reservecitoyenne@mairie-colomiers.fr, en indiquant leurs coordonnées téléphoniques et leurs disponibilités. Sur place, bénévoles et agents municipaux auront pour mission de recueillir les dons et de trier les fournitures.

Collecte de fonds

La Ville de Colomiers souhaite également **relayer les campagnes de collectes de fonds des organisations et associations humanitaires** dont elle est partenaire :

o **Secours populaire français** : les dons sont à adresser par chèque à l'ordre du Secours populaire français avec la mention « Ukraine » au dos des chèques (4 allée de Sisteron - 31 770 Colomiers) ou à effectuer en ligne <https://don.secourspopulaire.fr/ukraine>

o **Croix-Rouge** : des dons sont possibles en ligne via la plateforme <https://donner.croix-rouge.fr/urgence-ukraine>

o **Protection civile** : des dons sont également possibles en ligne sur <https://don.protection-civile.org/soutenir>

Une subvention de la Ville de Colomiers à une association humanitaire sera proposée lors du Conseil municipal du 4 avril 2022.

Accueil des réfugiés

Concernant l'accueil des réfugiés, la Ville de Colomiers s'est mise à la disposition de l'État et de la Préfecture qui coordonnent le dispositif et évaluent les besoins. Les Columérines et les Columérins qui souhaiteraient proposer un hébergement sont invités à remplir un formulaire en ligne sur le site Internet de la Ville : www.ville-colomiers.fr.

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr